

**ARRÊTÉ N° ARR_2022_0867_ART_RD292-RD304-RD436_LAJOUX
LAMOURA SEPTMONCEL-LES-MOLUNES**
Portant réglementation de la circulation
Sur une Route Départementale

Service : PPR - ROUTES - SDEE - ARD SAINT-CLAUDE

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L3221-4 et L3221-5 ;
- VU le code de la route et notamment les articles R411-8 et R411-21-1 ;
- VU l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;
- VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – première et huitième parties ;
- VU l'arrêté en vigueur de délégation permanente de signature consentie à M. le Sous-directeur Exploitation et Entretien du Conseil départemental du Jura ;
- VU La demande de Monsieur Raymond Ludovic représentant la société SARL BETF, 5 Chemin du Canal 42110 CHAMBEON en date du 29 août 2022 ;

CONSIDÉRANT que, pour des raisons de sécurité des usagers, des riverains et de l'entreprise, il convient de réglementer la circulation sur les **RD 292 – RD 304** et **RD 436** pendant les travaux de génie civil pour le déploiement d'une fibre optique, – territoire des Communes de **LAJOUX, LAMOURA** et **SEPTMONCEL-LES MOLUNES**,

ARRÊTE

ARTICLE 1 La circulation sur les **RD 292, RD 304 et RD 436** sera réglementée de la façon suivante :

Période	Du lundi 12 septembre 2022 au mardi 4 octobre 2022 inclus, sauf les week-ends.
Localisation	du PR 08+0545 au PR 09+0725 sur la RD 304 du PR 10+0170 au PR 10+0565 sur la RD 292 du PR 36+0450 au PR 37+0445 sur la RD 436
Restrictions	De 08h00 à 18h00 : alternat par feux tricolores et citeisse limitée à 50 km/h au droit du chantier

ARTICLE 2 La signalisation réglementaire sera mise en place et maintenue par les soins de l'entreprise sous le contrôle de l'Agence Routière Départementale de SAINT CLAUDE ;

ARTICLE 3 Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 Mme la Directrice Générale des Services du Département , M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie et l'entreprise SARL BETF sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site Internet du Département <https://www.jura.fr>, et dont ampliation sera adressée à MM les Maires de LAJOUX, LAMOURA et SEPTMONCEL-LES MOLUNES, M. le Général de corps d'armée Gouverneur Militaire de Metz, Mme la Directrice de l'UT 39 du Conseil Régional BFC, M. le Directeur du SDIS, M. le Directeur du SMUR 25, l'Organisation des Transports Routiers Européens (OTRE) de Bourgogne et de Franche-Comté, la Fédération Nationale des Transports Routiers de Franche-Comté et la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs de Franche-Comté.

ARTICLE 5 Le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant qu'il peut exercer auprès de l'Agence Routière Départementale de SAINT-CLAUDE à l'adresse suivante : ZI du Plan d'Acier - 1 rue des Frères Lumière - 39200 SAINT-CLAUDE.

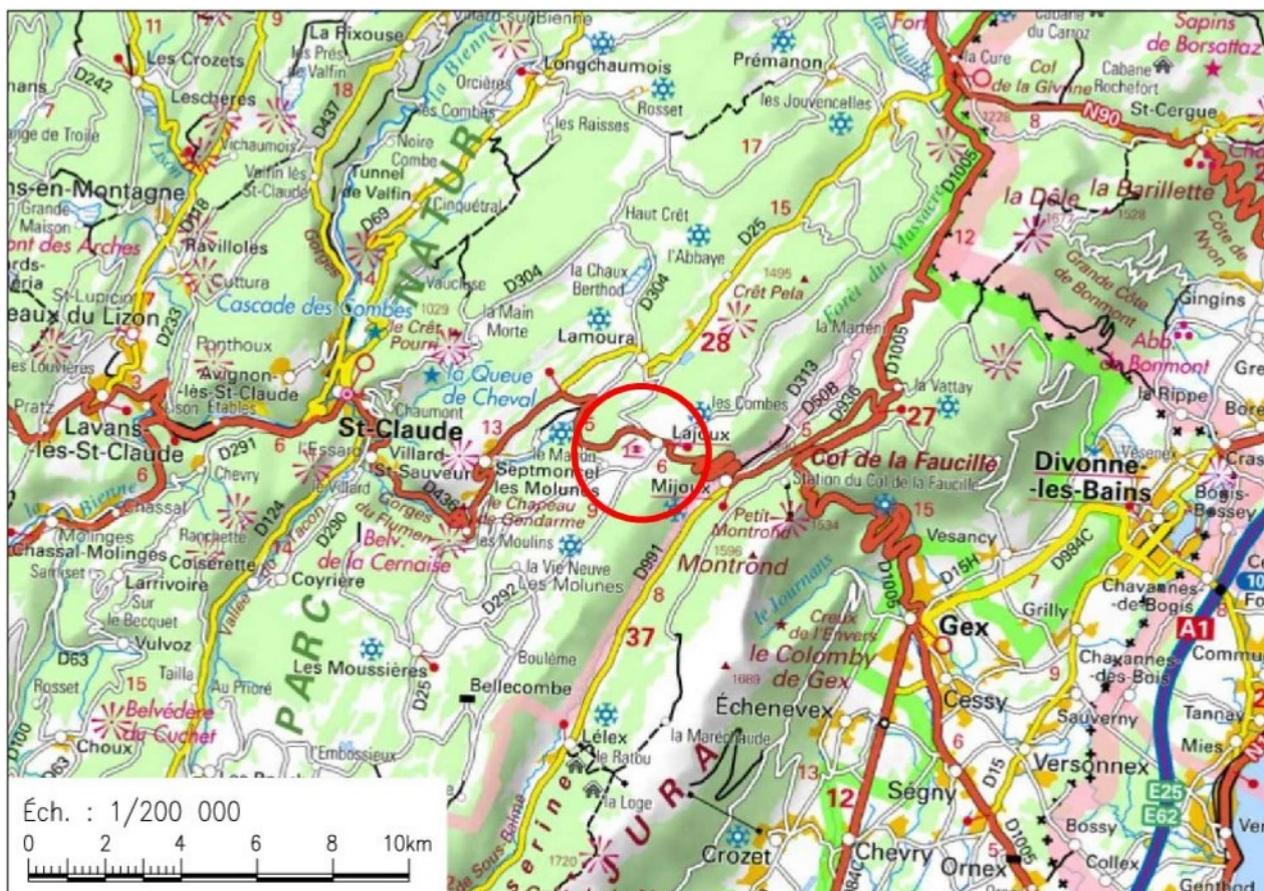
Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

Signature de l'arrêté

LIAISON FIBRE OPTIQUE

Département:
JURA

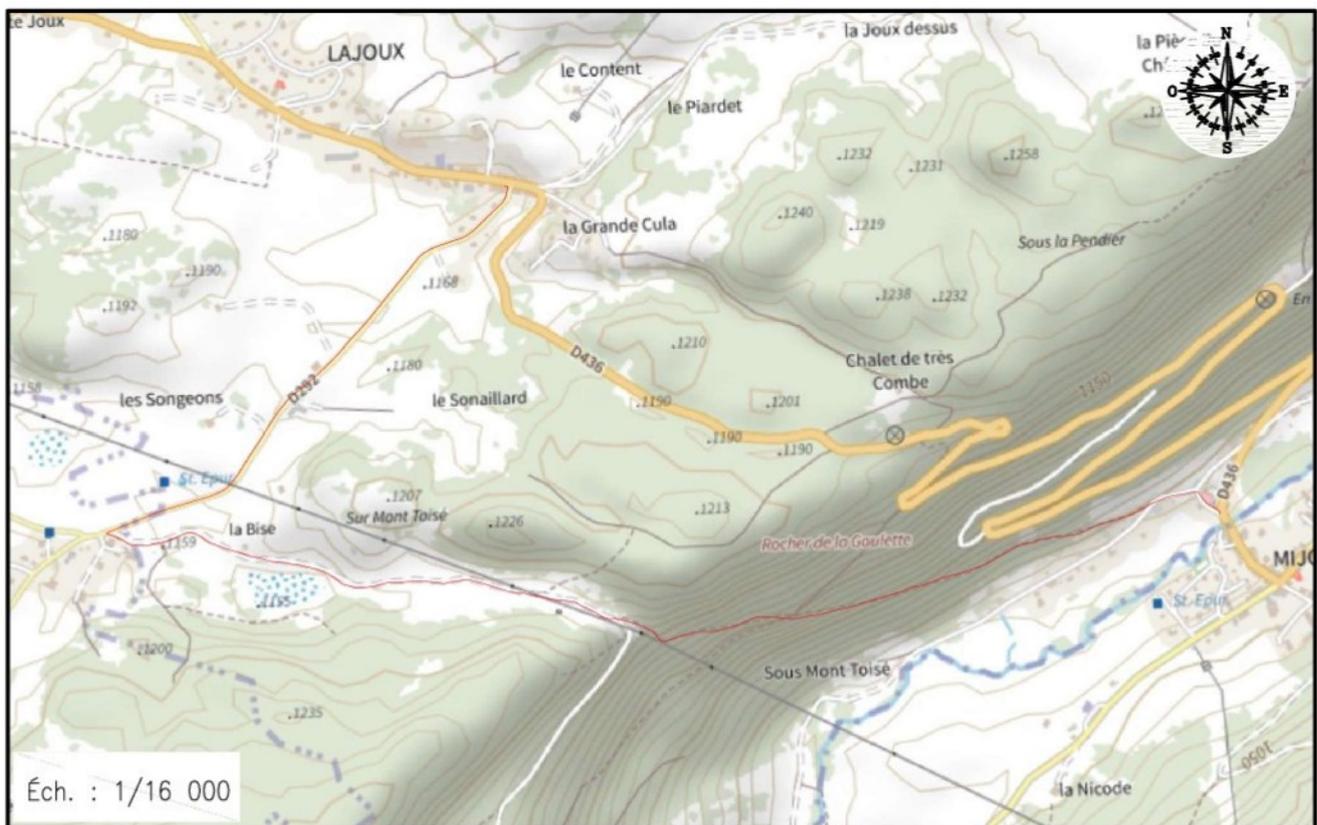
Commune:
39310 LAJOUX – SEPTMONCEL LES MOLUNES



Chemin de l'Eglise – RD292 – (Route du Manon)

APD GENIE CIVIL

Edition Originale	GEON	SNEF		28/03/22	A	Ech: 1/200 000	Folio: 1
Modification:	Dessinateur:	ent. responsable:	Service:	Date:	Indice:		
SITE : LAJOUX – SEPTMONCEL LES MOLUNES				X: XXXXX	GEX01_SCL39-APD-GC-T1		
				Y: XXXXX			



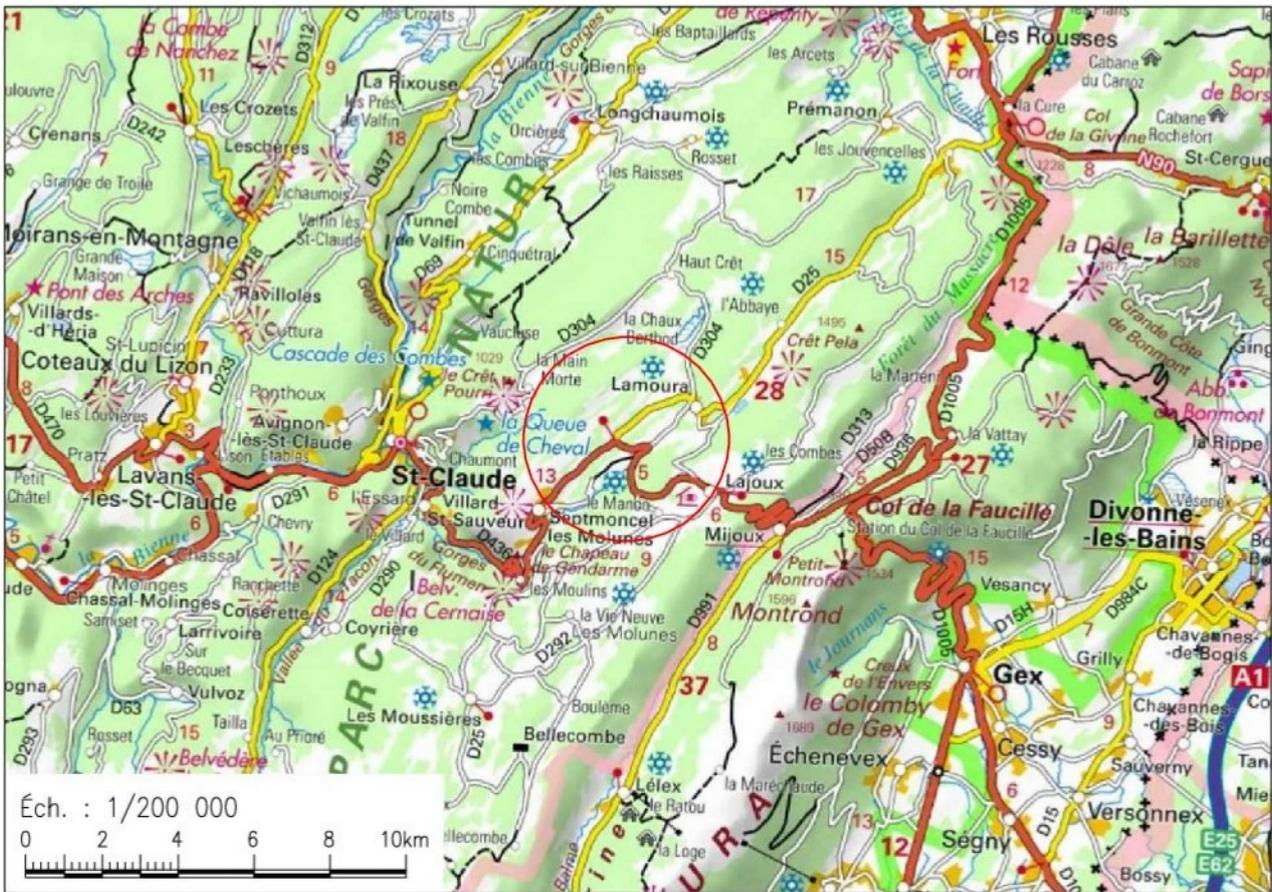
LIAISON FIBRE OPTIQUE

Département:

JURA

Commune:

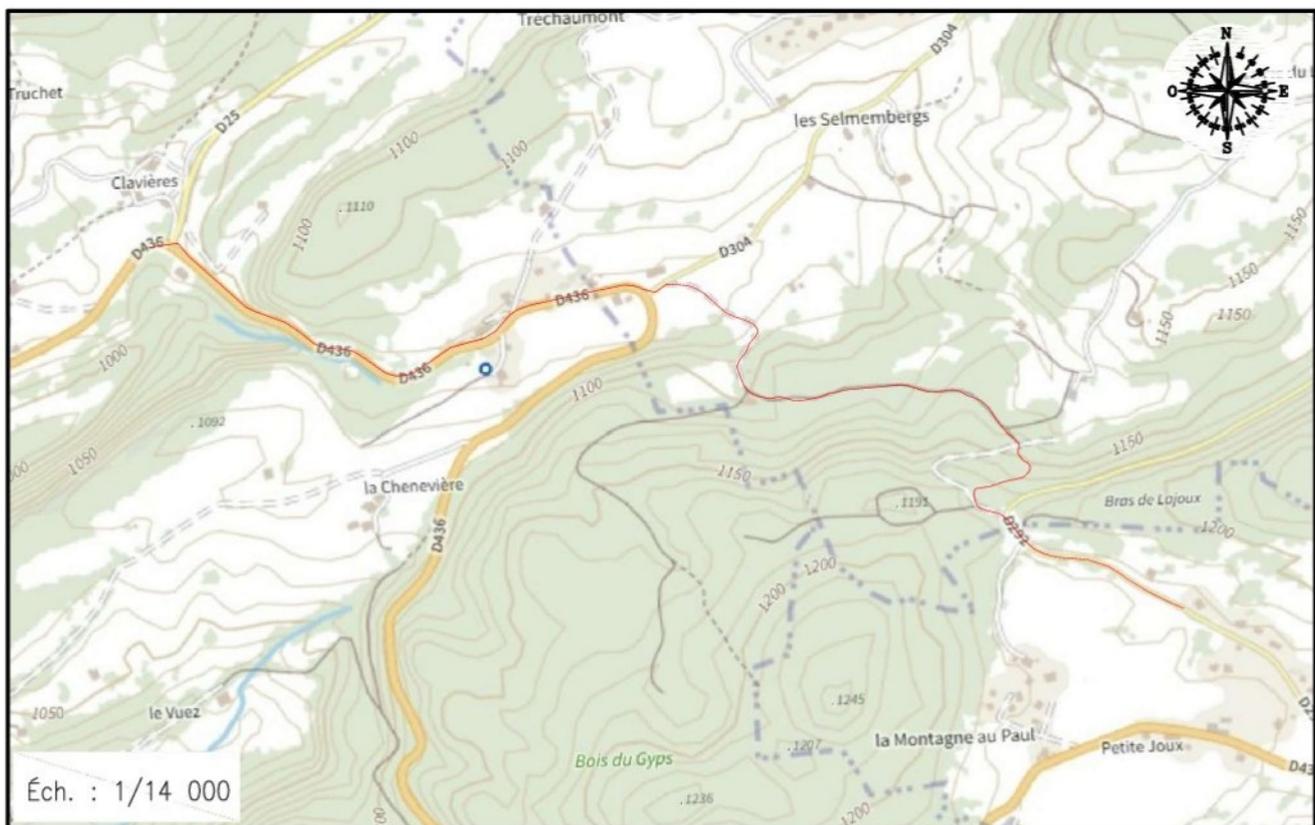
39310 SEPTMONCEL LES MOLUNES – LAMOURA – LAJOUX



Route Départementale n°436 – RD n°292 (Route de Lamoura)

APD GENIE CIVIL

Edition Originale	GEON	SNEF		28/03/22	A	Ech: 1/200 000	Folio: 1
Modification:	Dessinateur:	ent. responsable:	Service:	Date:	Indice:		
SITE : SEPTMONCEL LES MOLUNES – LAMOURA – LAJOUX				X: XXXXX		GEX01_SCL39-APD-GC-T2	
				Y: XXXXX			





Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

cerfa
N° 14024*01

Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : Prénom :

Dénomination : SARL BETF Représenté par : RAYMOND Ludovic

Adresse Numéro : 5 Extension : Nom de la voie : Chemin du canal

Code postal 4 2 1 1 0 Localité : Chambéon Pays : France

Téléphone 0 4 7 7 2 6 6 6 1 0 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : accueil @ betf.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° D436 Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : D436

Code postal 39310 Localité : LAJOUX

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :

Description des travaux : Travaux de génie civil pour pose de la fibre optique

Date prévue de début des travaux : 12 09 2022 Durée des travaux (en jours calendaires) : 020

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 020 Date de début de réglementation : 12 09 2022

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue

Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler
Véhicules légers
poids lourds

Stationner
véhicules légers
poids lourds

Dépasser
véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité Nom : Prénom :
Dénomination : SARL BETF Représenté par : RAYMOND Ludovic

Adresse Numéro : 5 Extension : Nom de la voie : Chemin du canal

Code postal Localité : Chambéon Pays : FranceTéléphone 04 77 26 66 10 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : accueil@betf.fr

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} J'atteste de l'exactitude des informations fournies Fait à : ... Le : Chambéon

Nom RAYMOND Prénom : Ludovic Qualité : Directeur

BETF
5 Chemin du Canal
42110 CHAMBEON
Tél. 04 77 26 66 10
SIRET 423 203 314 00053 - APE 4399C - RM 42



Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



N° 14024*01

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : Prénom :

Dénomination : SARL BETF Représenté par : RAYMOND Ludovic

Adresse Numéro : 5 Extension : Nom de la voie : Chemin du canal

Code postal 4 2 1 1 0 Localité : Chambéon Pays : France

Téléphone 0 4 7 7 2 6 6 6 1 0 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : [][][][]

Courriel : accueil@betf.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal [][][][][] Localité : Pays :

Téléphone [][][][][][][][][][] Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : [][][][]

Courriel :@.....

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° 0992 Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : 0992

Code postal 3 9 3 1 0 Localité : LATAUX

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :

Description des travaux : Travaux de génie civil pour pose de la fibre optique

Date prévue de début des travaux : 12 09 2022 Durée des travaux (en jours calendaires) : 020

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 020 Date de début de réglementation 12 09 2022

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation

Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue [][][]

Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) [][][]

Interdiction de :

Circuler
Véhicules légers
poids lourds

Stationner
véhicules légers
poids lourds

Dépasser
véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : SARL BETF Représenté par : RAYMOND Ludovic

Adresse Numéro : 5 Extension : Nom de la voie : Chemin du canal

Code postal Localité : Chambéon Pays : FranceTéléphone 04 77 26 66 10 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : accueil@betf.fr

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 29 08 2022 Chambéon

Nom RAYMOND Prénom Ludovic Qualité : Directeur

BETF

5 Chemin du Canal

42110 CHAMBEON

Tél. 04 77 26 66 10

SIRET 423 203 314 00053 - APE 4399C - RM 42